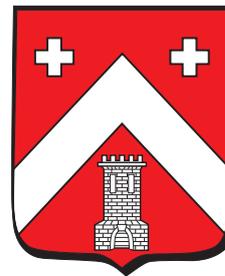


TERNAND INFOS



Bulletin trimestriel
Octobre 2018



MAIRIE - 214 rue de la Gare - 69620 TERNAND - Tél. 04 74 71 33 43

Permanence du Maire et des Adjoints sur rendez-vous - mairie@ternand.fr / www.ternand.fr



Édito du Maire

Ternandaises, Ternandais,

Les vacances ont pris fin et l'école a recommencé. Cette année nous avons 65 élèves inscrits donc la troisième classe est maintenue. Vincent, le directeur, est toujours là pour les moyennes sections, Corinne aussi pour la maternelle aidée de Monique (ATSEM). Et Pauline, la nouvelle maîtresse des grands est arrivée.

Les temps d'activité périscolaire se sont arrêtés et la classe fonctionne sur 4 jours.

La communauté de communes a remis en place les centres aérés le mercredi. Si vous êtes intéressés, allez sur le site de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées à la rubrique Enfance-Jeunesse.

La numérotation des rues pour les routes du Berthier, de Saint Vérand, de Sainte Paule et de la Potte va être posée, la route de Brou, Bagny, la cime et tout le reste est en cours : le métrage est fait, la commande des panneaux et des numéros va être passée. Pour les habitants concernés par ce dernier secteur si vous avez besoin de connaître votre numéro, appelez la mairie.

Les travaux de la salle des fêtes seront bientôt terminés. Il nous reste maintenant à aménager la cuisine et acheter le mobilier. Il nous faut faire le point financièrement car nous attendons encore le montant des dernières subventions.

La collecte l'épicerie solidaire le P'tit coup de pouce continue, les troncs mis en place à l'agence postale communale de Ternand et à la mairie afin de récolter vos dons sont toujours là. **Merci de votre générosité.**

Les nouveaux arrivants qui veulent être inscrits sur les listes électorales de Ternand doivent venir à la mairie ou effectuer les démarches sur Internet.

La tournée de l'Épicerie Culturelle s'est achevée : nous avons eu 4 spectacles très intéressants avec de nombreux spectateurs (des Ternandais, des voisins et des gens de passage).

Bruits de voisinage : il nous est signalé en Mairie des aboiements de chiens jour et nuit qui nuisent à la tranquillité du voisinage, des outils de type disqueuse utilisés à répétition avec émission importante de poussière. Tout ceci est susceptible d'être verbalisé.

Nous sommes dans l'obligation de faire un petit rappel concernant les déchets ménagers.

Il est interdit de laisser sa poubelle (couvercle jaune ou marron) sur l'espace public (trottoir, talus, chemin...), pour cause d'hygiène et de sécurité. Tous les containers "ordures ménagères", (marron ou gris) doivent être sortis les jeudis soirs. Les containers couvercles jaunes, "emballages", les jeudis soirs des semaines paires et ils doivent être rentrés à l'intérieur de votre propriété le vendredi après le passage des camions. Les containers restant à l'extérieur pourront être récupérés par les services municipaux.

AGENDA

OCTOBRE

13 Kifékoi, 8h-12h30
corvée au vieux Bourg

NOVEMBRE

11 Commémoration et dépôt
de gerbe au Monument aux
Morts à 11h

15 Beaujolais Nouveau
à consommer avec modération

25 Huîtres Classe En 9

DÉCEMBRE

8 Marché de Noël
Fête des Lampions
de 18h à 20h

15 Repas des anciens





Dans les poubelles couvercles jaunes : seulement des emballages en vrac (en métal, plastique carton...). Pas de sac plastique, pas de gros carton.

- **Dans les poubelles marron ou grises** : les ordures ménagères dans des sacs plastiques. Pas de déchets verts ni d'encombrants.

- **Les bouteilles et bocaux en verre** dans les colonnes prévues à cet effet sur les parkings (Vieux Bourg et Salle des Fêtes).

- **Les journaux, catalogues et papiers non gras** dans les colonnes prévues à cet effet sur les parkings (Vieux Bourg et Salle des Fêtes).

TOUS LES AUTRES DÉCHETS : déchets verts, bidons, meubles et accessoires de la maison, du bâtiment (pots de peinture et autres), pneus... doivent être portés à la **déchetterie à Saint Laurent d'Oingt ou à Theizé** (voir horaires d'ouverture sur le site de la mairie (www.Ternand.fr)).

Merci de respecter ces consignes car il est très désagréable pour la mairie (personnel et autres bénévoles) de retenir les containers avant le ramassage. Le camion ne prend pas les poubelles non conformes dans lesquelles il y a autre chose que ce qu'il doit y avoir et surtout il ne ramasse pas ce qui est à côté des containers.

Si vous êtes reconnu auteur d'un dépôt d'ordures sauvages, vous êtes passible d'une contravention de 2^{ème} classe pouvant aller jusqu'à 150 € (article 632-1 du code pénal).

Si nous voulons sauvegarder notre planète, commençons par notre commune et TRIONS !!!

Michèle DANGUIN



MARDI 17 JUILLET 2018

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 17 juillet 2018 sous la présidence de Madame Michèle DANGUIN, Maire.
Excusés : Frédéric DUCHARNE,
Martine COQUARD, Loïc MARIETTON
Secrétaire de séance : Marie-Elisabeth GUICHON*

*Début de séance : 20h
Approbation du compte-rendu du 12 juin 2018*

URBANISME

Permis de construire modificatif déposé par Monsieur MICHELIN pour décalage implantation maison individuelle à la

Potte. Dossier accepté.

Déclaration préalable déposée par Monsieur NUSSLI BOUCHUT pour peinture de volets à Saint Victor. Dossier transmis à l'ABF et accepté avec prescriptions.

Déclaration préalable déposée par Monsieur CARRÉ pour terrasse. Dossier accepté.

Déclaration préalable déposée par Monsieur CHAPUT pour fenêtres et velux au Vieux Bourg. Dossier transmis à l'ABF et accepté.

CU, RU et DIA pour vente lot B propriété GOURBEYRE à Chavasson.

CU, RU et DIA vente DAILLY à Ternanson Ouest.

RU et CU succession DE LUCAS chez Berchoux.

CU et RU pour vente MAUVERNAY.

VOIRIE

Dossier CHARRIER : nouveau plan d'alignement du géomètre.

Arbres : plusieurs arbres tombés le long de la coursière et en Brou à cause du vent.

Travaux communauté de communes 2018 : pour des raisons budgétaires seuls les travaux du Colliard seront réalisés pour un montant 46 200€. Accord du conseil.

Les Remparts : travaux de traversée de route effectués par le département pour évacuer les eaux pluviales car le fossé n'avait pas d'exutoire auparavant.

Brigades vertes : sont intervenues sur plusieurs points de la commune. Décision à la rentrée pour un deuxième passage.

Panneau d'entrée de communauté de communes : refus du conseil pour l'emplacement proposé rue de la Gare. Il a été proposé de l'implanter en forêt de Brou en limite de la commune de Dième mais cette solution ne convient pas à la communauté de communes.

Ambroisie : réunion avec la communauté de communes le 18 juillet, peu d'ambroisie signalée sur notre commune.

Réunion voirie communauté de communes : il a été rappelé que tous les permis de construire avec sortie sur la voirie communale doivent être instruits par la communauté de communes, c'est déjà le cas pour Ternand.

Les fonds de concours : la commune peut financer des travaux sur ses propres deniers jusqu'à 100% du budget annuel alloué par la communauté de communes.

La commune peut également financer des travaux de voirie qui sont hors compétence communauté de communes (parking, sécurité...).

Compétence voirie : réflexion sur la réorganisation des marchés.

BÂTIMENTS

Salle d'animation : les travaux ont pris un peu de retard. Plan de l'éclairage public demandé à Elisabeth GUICHON.

Location : le studio a été nettoyé, quelques

travaux sont à prévoir mais attente d'un éventuel locataire.

Buvette du foot : problèmes d'électricité provenant peut-être d'une tireuse à bière ou d'un congélateur. Rangement annuel des vestiaires prévu par le foyer sportif ce week-end puis nettoyage par la commune.

Travaux école : devis électricité pour alimentation numérique et report WIFI : 720 €. Accord du conseil.

Maison médicale : devis électricité pour changement des radiateurs cabinet ostéopathe et psychologue : 1 167€. Accord du conseil.

Problèmes de VMC.

Eclairage du hall : demande de devis pour un détecteur de présence.

Les praticiens se plaignent de l'isolation phonique.

Local de chasse : travaux de fermeture de l'auvent presque terminés. La société de chasse demande de l'aide pour le financement du crépi.

TOURISME - FESTIVITÉS

PATRIMOINE - FLEURISSEMENT

Passage du jury du fleurissement le 25 juillet à 9h30.

Regroupement de quatre offices de tourisme sous le nom « office du tourisme du Beaujolais » au 1er janvier 2019.

Geopark : emplacement du totem choisi sur le parking du Vieux Bourg, socle béton fait dans 15 jours et pose du totem en septembre. Nom retenu pour le géosite : Village médiéval de Ternand.

Eglise et crypte : visite de Madame Boulon de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) le 31 juillet.

DÉNOMINATION DES RUES

Adressage terminé. Noms retenus : route de Brou, route des Remparts, route des Chermettes, impasse de la Combe Bagnollaise, route du Colliard, impasse de Chaneyron, impasse du Giraud, impasse du Milhomme, route de Chez Bontemps, route de la Rejonière, route du Morillon, route des Palletières, route de Bagny, route de la Sallette.

SCOLAIRE

Compte-rendu du dernier conseil d'école : effectif prévu pour la rentrée 2018/2019, 63 élèves dont 32 maternelles, 31 primaires.

Piscine : 15 séances sont prévues à la piscine de Tarare dès le mois de septembre en binôme avec l'école de Sainte Paule. Les

communes financent le trajet.

SPORT-ASSOCIATIONS

La classe en 9 demande une subvention pour le financement du feu d'artifice. Refus du conseil.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Une réunion de présentation de la mutuelle communale a eu lieu le 28 juin. Les personnes intéressées doivent s'adresser à GROUPAMA au Bois d'Oingt.

DÉLIBÉRATIONS

Créances admises en non valeur.

Constitution de l'association MARPA.

PERSONNEL COMMUNAL

Convention signée avec le centre de gestion pour faire les déclarations de vacance de poste en ligne.

DIVERS

- Courrier de Monsieur CLEYET-MARREL

- Montée historique des Pierres Dorées le dimanche 2 septembre sur la commune de Ville sur Jarnioux. Une déviation sera mise en place depuis le Saule d'Oingt par le RD 31 puis la RD 385.

- Trophée Verre : la commune de Ternand a remporté le Trophée verre de la meilleure progression du recyclage du verre entre 2016/2017.

- Naissance de Noée FROLIGER.

Prochain conseil en septembre, date à déterminer en fonction des vendanges.

Fin de réunion 22h30

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 18 septembre 2018 sous la présidence de Madame Michèle DANGUIN, Maire.

Excusés : Michel LAHAIRE, Pierre SADOT

Secrétaire de séance : Blandine DUPERRAY

Début de la séance : 20h

Approbation du compte-rendu du 17 juillet 2018.

URBANISME

RU (Renseignement Urbanisme), CU (Certificat d'Urbanisme), DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner), vente MAUVERNAVY BEHR 134 rue des Grandes Planches.

Déclaration préalable déposée par Monsieur CHIREIX au Colliard pour rénovation fenêtres et volets. Dossier accepté.

Permis de construire déposé par Monsieur et Madame GENEVRIER HACHICHI à Chavasson pour construction d'une maison individuelle. Dossier transmis à CCBPD.

Permis de construire déposé par SCI HUMA pour construction de quatre maisons groupées à Pré Voisin. Dossier transmis à CCBPD.

RU, CU, DIA, vente LAMBERTI KIJANSKI à l'Aricot.

CU opérationnel TDF pour antenne de 30 mètres sur massif béton 5X5. Dossier accepté.

Déclaration préalable déposée par Monsieur BALLANDRAS René pour véranda à Chavasson. Dossier accepté

VOIRIE

Les travaux de la communauté de communes pour l'enrobé au Colliard sont chiffrés à 46 000€.

Le passage de l'épaveuse est prévu courant octobre.

Arbres dans la rivière enlevés par le syndicat de rivière.

Curage de la serve aux Palletières.

Infiltration des eaux pluviales maison JOUENAU : problème réglé.

Projet déneigement départemental : les routes départementales vont être classées par ordre de priorité de déneigement.

Dossier CHARRIER : dépôt fait au tribunal administratif.

BÂTIMENTS

Salle d'animation : Les travaux avancent presque dans les temps : peinture, carrelage, faïence, plafond sont terminés. Pose de la passerelle en cours. La commission sécurité est prévue le 15 octobre.

L'appartement au dessus de la poste est loué.

Reçu le devis micro, en panne, et devis pied micro, volé lors du cambriolage.

Travaux école : installation du nouvel ordinateur, rétro projecteur, déplacement d'un tableau. Achat d'une armoire pour la classe du bas. Les travaux dans l'escalier sont prévus pour les vacances de la Toussaint.

Deux nouveaux radiateurs ont été changés à la maison médicale et les escaliers ont été mis aux normes accessibilité.

La réunion bâtiment a été fixée le lundi 24 septembre 2018 à 19h à la salle des fêtes.

TOURISME - FESTIVITÉS

PATRIMOINE - FLEURISSEMENT

Remise du Trophée fleurissement le 5 octobre.

Les journées du patrimoine ont rencontré un grand succès, environ 250 visiteurs pour la visite de la crypte.

DÉNOMINATION DES RUES

Les dernières plaques de maison de la deuxième tranche vont être distribuées par les conseillers. Attendre pour faire les changements de papiers administratifs que les plaques de rue soient posées. La dernière tranche de numérotation est à l'étude.

SCOLAIRE

Nouvelle institutrice Pauline SANDRIN pour la classe des CE2, CM1 et CM2 et Lydie RACLE pour la classe des maternelles (complète le temps de Corinne PONTTHUS).

Monsieur VIANNAY assure toujours la Direction de l'école.

L'effectif cette année est de 65 élèves : 33 maternelles, 32 primaires.

Un AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) est présent tous les jours.

COMMUNICATION

Préparation du prochain bulletin trimestriel.

SPORTS-ASSOCIATIONS

La prochaine réunion des présidents d'association aura lieu le vendredi 19 octobre 2018 à 20h.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Modification des statuts communautaires. Rattachement de Jarnioux à la commune nouvelle des Portes des Pierres Dorées et cette commune nouvelle demande son rattachement à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

Rapport de la communauté de communes sur les ordures ménagères 2017.

Coût global des ordures ménagères : 4 972 000€

Recettes encaissées : 4 884 057€

Déficit enregistré : 88 116€

La mise en place de la RSO (Redevance Spéciale Obligatoire) devrait normalement compenser ce déficit.

Taxe de séjour : demande formulée par la Communauté de Communes pour lister l'ensemble des personnes faisant de la location (gîtes, airbnb ...). Cette taxe est collectée par la Communauté de Communes et reversée à l'office du tourisme.



DÉLIBÉRATIONS

- Taxe de séjour.
- Prise de compétence nouvelle : Maisons de Services Publics
- Rattachement de la commune nouvelle Porte des Pierres Dorées à la Communauté de Communes.
- Avenant pour l'auvent de la salle des fêtes : validé pour 37 000€.
- Opération d'ordre.
- Taux indemnités de conseil pour le percepteur : validé par le conseil à hauteur de 50% de l'indemnité proposée.

PERSONNEL COMMUNAL

Nouveaux horaires pour Madame SADOT et Madame LAHAIRE.

Nouveau contrat Madame VERDEAUX.

DIVERS

MARPA création de l'association : accord du Département et de la Région. Michèle DANGUIN sera présidente de l'association.

Enquête INSEE sur les conditions de travail : du 1 octobre 2018 au 31 mai 2019. La réalisation du port de plaisance, pôle d'activités et pôle loisirs (Le BORDE-LAN) est en cours.

- Une quincaillerie ouvre ses portes à Létra.

- La nouvelle Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône ouvrira le 18 septembre 2018 quartier de la Confluence.

- Naissance Lilou FAISSE

- Naissance Cally RIVIER
- Naissance Octavie GUILLET TRONCY
- Remerciements de Monsieur et Madame PERREON lors du décès de Madame DEVAUX.
- Géopark en fête le 23 septembre 2018 à Villefranche.
- Formation BAFA par CAP Générations.
- Prochain conseil le mardi 9 octobre 2018.

Fin de la réunion 22 h 00

NOUVEAU À TERNAND

ARNAUD BROUTÉ JARDINIER-PAYSAGISTE PÉPINIÈRES DE LA REJONIÈRE

Jardinier-Paysagiste, de formation et par passion. Nous mettons notre expertise à votre disposition pour la création et l'entretien de votre jardin.

Nous vous accompagnons dans la connaissance de votre jardin pour améliorer sa gestion écologique. Notre créativité repose sur de solides connaissances botaniques, horticoles et paysagères. Une longue expérience de culture des plantes sur tous types de terrains nous permet de laisser l'imagination suivre vos envies.

Nous dessinons les lignes de votre jardin et mettons en place le meilleur support de culture par le travail du sol, amendements et fertilisations naturels. Nous vous garantissons la fourniture de végétaux d'exception, grâce à notre production et un réseau de producteurs de plantes de qualité.

Nous augmentons le potentiel ornemental et l'équilibre de votre jardin par un entretien adapté reposant sur le respect des cycles de végétation pour une vigueur et des floraisons optimales. Nous n'utilisons pas de produits chimiques néfastes et nous vous proposons différentes alternatives.

Aux Pépinières de la Rejonière, nous avons sélectionné avec soin une large gamme de plantes vivaces rustiques que nous cultivons en extérieur. Tout espace peut être végétalisé, notre gamme couvre aussi bien les milieux aquatiques que les rocailles les plus sèches. La pépinière est ouverte tous les vendredis et sur RDV, nous saurons vous conseiller pour répondre au mieux à votre demande.

Noémie Mola et Arnaud Brouté

Pépinières de la Rejonière
La Rejonière, 69620 Ternand

Tel/Fax : +33(0)9 81 14 46 09 / Mobile : +33(0)6 82 88 43 92

E-Mail : arnaud.j.br@gmail.com

www.facebook.com/ArnaudBroutejardinierpaysagiste

**APPEL aux
nouveaux commerçants,
nouveaux artisans,
nouvelles associations ?**

Faites-vous connaître à la mairie pour parution gratuite sur le site internet www.ternand.fr et le bulletin annuel qui est distribué dans toutes les boîtes aux lettres (parution début 2019).



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes



Respectez le mode d'emploi
des appareils de chauffage et de cuisson

* Les collectes ont lieu normalement les jours
fériés sauf le 25/12 et le 01/01



Commune

TERNAND

Vendredi

Ordures Ménagères

Vendredi semaines paires

Emballages légers

septembre		octobre		novembre		décembre		janvier		février		mars		avril		mai		juin		juillet		août	
S 1	35	L 1		J 1		S 1		M 1		V 1		V 1		L 1		M 1		S 1		L 1		J 1	
D 2		M 2		V 2	44	D 2		M 2	1	S 2		S 2		M 2		J 2		D 2		M 2		V 2	31
L 3		M 3	40	S 3		L 3		J 3		D 3		D 3		M 3	18	V 3		M 3		M 3	27	S 3	
M 4		J 4		D 4		M 4		V 4		L 4		L 4		J 4		S 4		J 4		J 4		D 4	
M 5	36	V 5		L 5		M 5	49	S 5		M 5	6	M 5		V 5		D 5		M 5	23	V 5		L 5	
J 6		M 6		J 6		J 6		D 6		M 6		M 6		S 6		L 6		J 6		S 6		M 6	
V 7		D 7		M 7	45	V 7		L 7		J 7	6	J 7		D 7		M 7		V 7		D 7		L 7	
S 8		L 8		J 8		S 8		M 8	2	V 8		V 8		L 8		M 8	19	J 8		L 8		M 7	32
D 9		M 9		V 9		D 9		M 9		S 9		S 9		M 9		J 9		V 9		M 9		J 8	
L 10		M 10	41	S 10		L 10		J 10		D 10		D 10		M 10		V 10		D 9		M 10		V 9	
M 11		J 11		D 11		M 11	50	V 11		L 11		L 11		J 11	15	S 11		L 10		M 11	28	S 10	
M 12	37	V 12		L 12		M 12		S 12		M 12	7	M 12		V 12		D 12		L 10		J 11		D 11	
J 13		S 13		M 13		J 13		D 13		M 13		M 13		S 13		L 13		M 11		M 12		M 13	
V 14		D 14		M 14	46	V 14		L 14		J 14		J 14		D 14		M 14		M 12	24	V 12		L 12	
S 15		L 15		J 15		S 15		M 15	3	V 15		V 15		L 15		M 15	20	M 12		S 13		M 14	
D 16		M 16	42	V 16		D 16		M 16		S 16		S 16		M 16		J 16		S 15		L 15		M 14	
L 17		M 17		S 17		L 17		J 17		D 17		D 17		M 17	16	V 17		D 16		M 16		J 15	33
M 18		J 18		D 18		M 18		V 18		L 18		L 18		J 18		M 18		M 16		M 17	29	V 16	
M 19	38	V 19		L 19		M 19	51	S 19		M 19		M 19		V 19		D 19		M 17	25	J 18		L 19	
J 20		S 20		M 20		J 20		D 20		M 20	8	M 20		L 20		L 20		M 18		V 19		M 20	
V 21		D 21		M 21	47	V 21		L 21		J 21		J 21		M 21		M 21		M 18	26	S 20		M 21	
S 22		L 22		J 22		S 22		M 22	4	V 22		V 22		L 22		M 22	21	M 19		D 21		M 21	
D 23		M 23	43	V 23		D 23		M 23		S 23		S 23		M 23		J 23		M 19	26	L 22		J 22	34
L 24		M 24		S 24		L 24		J 24		D 24		D 24		M 24		V 24		M 20		M 23	30	V 23	
M 25		J 25		D 25		M 25		V 25		L 25		L 25		J 25		S 25		M 20	26	J 25		M 21	
M 26	39	V 26		L 26		M 26	52	S 26		M 26		M 26		V 26		D 26		M 21		V 26		L 26	
J 27		S 27		M 27		J 27		D 27		M 27	9	M 27		S 27		L 27		M 22		S 27		M 27	
V 28		D 28		M 28	48	V 28		L 28		J 28		J 28		D 28		M 28		M 22	26	M 24		M 28	
S 29		L 29		J 29		S 29		M 29	5			V 29		L 29		M 29		M 23		V 26		M 28	
D 30		M 30		V 30		D 30		M 30				S 30		M 30		J 30		M 24		S 29		J 29	
		M 31				L 31		J 31				D 31		M 31		V 31		M 25		D 30		V 30	

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont

à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018).

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

FAÏSSE Lilou

le 28 juin à Gleizé

MARTIN Ulysse Jules Damien

le 1^{er} août à Gleizé

RIVIER Cally

le 1^{er} août à Gleizé

GUILLET TRONCY

Octavie Catherine

le 24 août à Gleizé

MORERE PERRICHON Nathan

le 19 septembre à Arnas

MARIAGES

Dimitri PETAGNA

et Marwa EL HERECH

le 21 juillet

Luca FERRINI

et Frédérique MATHIEU

le 21 juillet

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS

Afin d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers, le réseau des finances publiques du département du Rhône a entrepris depuis de nombreuses années, la spécialisation de ses structures. S'agissant de l'impôt, l'interlocuteur fiscal unique est le :

Service des impôts des particuliers de Tarare

22 rue Etienne Dolet - 69170 TARARE

Ouvert du lundi au vendredi (fermé le mercredi) 8h30-12h00 et 13h30-16h00



KIFÉKOI - CORVÉE AU VIEUX BOURG

Samedi 13 octobre 2018 de 8h à 12h30

Nettoyage et entretien des terrains communaux
Rendez-vous à 8h sur la place du Donjon.

Apéritif offert par l'association des Amis du Vieux Ternand
en fin de matinée à tous les participants.

**INSCRIVEZ-VOUS AUPARAVANT À LA MAIRIE
POUR UNE BONNE ORGANISATION.**

Votre participation sera la bienvenue !



Nouvelle réunion d'information concernant
la mutuelle intercommunale mise en place par
la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées

**Vendredi 12 octobre de 14h à 19h
à la mairie de Ternand.**

MERCI DE VOUS INSCRIRE À LA MAIRIE AVANT LE 10 OCTOBRE

